



## Prévisions agricoles jusqu'en 2029

# Répercussions des pénuries de main d'œuvre sur l'avenir de l'agriculture en Nouvelle-Écosse

En raison de sa grande dépendance à l'égard des travailleurs étrangers et d'une pénurie de main-d'œuvre qui s'intensifie rapidement, le secteur agricole\* de la Nouvelle-Écosse sera aux prises avec des défis importants au cours des dix prochaines années.

### Aperçu à l'échelle provinciale

En 2017, l'industrie agricole de la Nouvelle-Écosse employait 6 600 personnes, soit environ 2 % de la main-d'œuvre agricole canadienne. Bien qu'il s'agisse du quatrième plus petit employeur du secteur agricole canadien, l'industrie détient la plus grande part des travailleurs agricoles des provinces de l'Atlantique.

Les travailleurs étrangers de la province sont concentrés dans trois industries agricoles. Un peu moins d'un sur trois (30 %) est employé dans l'industrie des fruits de verger et de la

vigne, un peu plus d'un sur dix (11 %) dans l'industrie de la culture en serre et en pépinière et de la floriculture, et un peu moins d'un sur dix (9 %) dans l'industrie des fruits de champs et légumes.

Bien que la part de la main-d'œuvre agricole de la Nouvelle-Écosse au Canada soit faible, la province compte un nombre démesuré de travailleurs canadiens du secteur des fruits de verger et de la vigne et du secteur de l'aquaculture.

Le secteur agricole de la province compte fortement sur les travailleurs étrangers. En 2017, il employait 1 900 travailleurs étrangers, soit environ 29 % de l'effectif total du secteur. Seule la province de l'Ontario compte davantage sur cette source de main-d'œuvre.

\* Dans les données tirées de l'information sur le marché du travail, le secteur agricole canadien est divisé en 11 domaines de production : 1) apiculture; 2) aquaculture; 3) bœuf; 4) produits laitiers; 5) fruits de champs et légumes; 6) céréales et oléagineux; 7) culture en serre et en pépinière et floriculture; 8) volaille et œufs; 9) mouton et chèvre; 10) porcs; 11) fruits de verger et vigne.

En 2017, le secteur agricole de la province a connu une importante pénurie de main-d'œuvre, ses besoins en main-d'œuvre dépassant de 1 400 emplois l'offre intérieure. Malgré le recours aux travailleurs étrangers, le secteur agricole de la province n'a pas été en mesure de pourvoir 250 postes en 2017, un déficit qui a coûté à l'industrie des pertes de ventes de 33 millions de dollars. D'ici 2029, le besoin de main-d'œuvre s'intensifiera et l'offre de main-d'œuvre canadienne diminuera, dans une large mesure en raison du pourcentage élevé de travailleurs qui prendront leur retraite. Cela accentuera la pénurie de main-d'œuvre et empêchera le secteur agricole essentiel de la province d'atteindre son plein potentiel.

## En 2017, l'industrie agricole de la Nouvelle-Écosse employait 6 585 personnes.

251 postes n'étaient pas pourvus, ce qui a coûté 33 millions de dollars à l'industrie, soit 5,9 % des ventes.

D'ici 2029, il y aura 2 600 postes à pourvoir de plus que le nombre de travailleurs canadiens disponibles dans la province.

## Prévisions du secteur

Alors que la demande de main-d'œuvre augmentera en Nouvelle-Écosse, le bassin de main-d'œuvre disponible tendra dans la direction opposée, ce qui accentuera l'écart entre les deux.

L'augmentation de la production dans certaines des principales industries agricoles de la Nouvelle-Écosse fera grimper la demande de



main-d'œuvre de 0,4 % par an en moyenne d'ici 2029. En 2017, 6 800 travailleurs étaient requis dans le secteur; d'ici 2029, ce nombre atteindra 7 200 personnes.

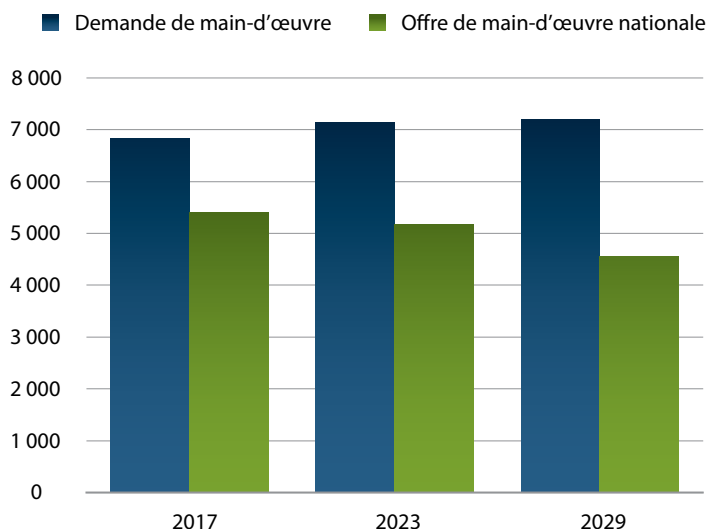
Toutefois, l'offre intérieure de main-d'œuvre connaîtra un déclin rapide au cours de cette même période. L'augmentation du nombre de départs à la retraite et la baisse du nombre de jeunes dans la province entraîneront une baisse de 1,4 % par an de l'offre de main-d'œuvre agricole dans la province.

Par conséquent, on prévoit que l'écart entre le nombre de travailleurs nécessaires dans le secteur agricole de la Nouvelle-Écosse et le nombre de travailleurs canadiens disponibles augmentera de 5,2 % par an. D'ici 2029, on estime à 2 600 le nombre d'emplois qui pourraient ne pas être pourvus en raison d'un manque de main-d'œuvre canadienne.

L'industrie des fruits de verger et de la vigne et l'industrie des fruits de champs et légumes seront les plus touchées par la pénurie de main-d'œuvre agricole : environ 1 500 emplois et 400 emplois, respectivement, pourraient ne pas être pourvus dans ces industries d'ici 2029.

En termes d'emplois, ce sont les postes d'ouvrier agricole polyvalent et de manœuvre à la récolte qui seront les plus difficiles à pourvoir dans le secteur agricole de la Nouvelle-Écosse. De fait, d'ici 2029, 1 500 postes d'ouvrier agricole polyvalent et 300 postes de manœuvre à la récolte ne pourront pas être pourvus par le bassin de main-d'œuvre canadienne disponible.

## La pénurie de main-d'œuvre s'accroît dans l'industrie agricole de la Nouvelle-Écosse





## Selon notre enquête réalisée en 2018 auprès des employeurs agricoles de la province :

- 41 % ont été incapables de trouver suffisamment d'employés;
- 57 % des employeurs ayant connu une pénurie de main-d'œuvre ont subi des pertes de ventes attribuables à cette pénurie;
- 24 % ont déclaré n'avoir reçu aucune candidature de travailleurs canadiens en réponse à leurs offres d'emploi.



## Relever le défi

En raison de sa forte dépendance à l'égard des travailleurs étrangers, la Nouvelle-Écosse compte un grand nombre d'emplois ne pouvant pas être pourvus par la main-d'œuvre canadienne. En 2017, la province se plaçait au troisième rang des provinces quant à la pénurie de main-d'œuvre par rapport à la demande.

Au cours des prochaines années, l'incidence du taux élevé de départs à la retraite et la baisse de l'offre de jeunes travailleurs accroîtront considérablement cette pénurie dans la province. D'ici 2029, il n'y aura plus assez de travailleurs canadiens pour pourvoir plus d'un emploi sur trois (37 %) requis par le secteur agricole pour atteindre son potentiel de production.

Pour résoudre ses problèmes de main-d'œuvre, la province devra surmonter un certain nombre de difficultés majeures :

- Le déclin des populations rurales complique la tâche des employeurs en milieu rural qui tentent d'attirer des travailleurs. Plus d'un employeur sur trois (35 %) a signalé ce facteur comme étant une difficulté, comparativement à la moyenne de 27 % à l'échelle du Canada.
- Plus de la moitié des employeurs (52 %) ont cité l'insuffisance des salaires par rapport à d'autres secteurs comme étant un obstacle au maintien en poste, soit l'une des proportions les plus élevées de toutes les provinces.

- Le manque d'expérience dans le secteur nuit au recrutement en Nouvelle-Écosse. Près de la moitié des employeurs agricoles (46 %) mentionnent cela comme un obstacle au recrutement, comparativement à une moyenne nationale de seulement 30 %.
- La grande dépendance à l'égard des travailleurs étrangers met en péril le secteur agricole de la province, car des changements apportés aux politiques pourraient réduire ou même supprimer cette source de main-d'œuvre.

L'industrie agricole de la province possède aussi des points forts dont elle pourrait tirer parti :

- Le secteur agricole de la Nouvelle-Écosse présente le taux de roulement volontaire le plus faible au pays. Il ne s'élève qu'à 2 %, comparativement à 10 % pour l'ensemble du Canada.
- Le recours à des bassins de travailleurs souhaitant travailler seulement une partie de l'année (p. ex., les personnes à la retraite) peut aider à répondre au besoin de ce secteur qui nécessite un grand nombre de travailleurs durant des périodes données.
- Le secteur pourrait recourir à des programmes de formation, au mentorat et à des stages pour accroître les compétences de la main-d'œuvre.

Au cours de la période de prévision, la Nouvelle-Écosse devra trouver des moyens de renforcer le bassin de main-d'œuvre canadienne afin de résoudre sa pénurie de main-d'œuvre qui augmente rapidement, d'éviter des pertes financières et de réaliser son potentiel de croissance.

Pour lire le rapport sur la question, ou accéder à d'autres fiches de renseignements et rapports nationaux, provinciaux et propres aux produits, visitez le site à l'adresse suivante : [www.AgriLMI.ca](http://www.AgriLMI.ca).

---

## À propos de cette fiche de renseignements

Les données fournies dans cette fiche de renseignements sont tirées d'une mise à jour de l'étude relative à l'information sur le marché du travail (IMT) que le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) a menée de 2014 à 2016. Les renseignements ont été recueillis de la façon suivante : modélisation de la demande et de l'offre de main-d'œuvre selon la province, le produit de base et la profession; enquête auprès de plus de 1 700 intervenants du secteur; validation des résultats à l'aide de webinaires ainsi que d'une présentation du groupe consultatif.

L'étude a été entreprise par le CCRHA, un organisme sans but lucratif national qui s'emploie à résoudre les problèmes liés aux ressources humaines auxquels sont confrontées les entreprises agricoles de tout le Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le CCRHA et ses produits et services destinés au secteur agricole canadien, veuillez visiter le site à l'adresse suivante : [www.cahrc-ccrha.ca/fr](http://www.cahrc-ccrha.ca/fr).

Références photographiques : Alberta Milk, Fédération de l'agriculture de la Nouvelle-Écosse, Murray Porteous, Lydia Schouten.

